

# 50 milliards d'euros pour l'industrie 4.0 européenne

Amorcée au printemps 2015, la stratégie pour le marché unique numérique de la Commission Juncker gagne l'industrie. Mardi 19 avril, Andrus Ansip, vice-président de la Commission européenne pour le marché unique numérique, a présenté les mesures destinées à inciter davantage d'entreprises à moderniser leurs outils et transformer leurs modèles d'affaires par le numérique.

Les grands groupes et les PME de secteurs industriels sont ciblés, ainsi que les chercheurs et les services publics actifs sur ces marchés. Avec un objectif : tirer profit de la 4<sup>e</sup> révolution industrielle, celle de l'Internet des objets, des systèmes embarqués complexes et de l'intelligence artificielle.

## Une nouvelle Europe industrielle

La France compte parmi les États membres qui font de l'industrie du futur un chantier prioritaire. En mai 2015, le pays a lancé la seconde phase de son programme dédié à la [nouvelle France industrielle](#). « *Toutefois, en pleine mondialisation, un seul pays ne peut pas faire face aux enjeux actuels. Nous devons agir à l'échelle européenne* », ont déclaré dans [une tribune](#) les commissaires Ansip (marché unique numérique), Oettinger (économie et société numériques), Bieńkowska (marché intérieur, industrie, entrepreneuriat) et Moedas (recherche, science et innovation).

Selon eux, il faut « *créer des liens entre les initiatives nationales et régionales existantes afin de les renforcer mutuellement* ». C'est l'un des leviers clés du plan pour le marché unique numérique dévoilé l'an dernier. Il est également nécessaire de « *stimuler l'investissement au moyen de partenariats stratégiques et encourager fortement [les acteurs] à saisir les opportunités offertes par le plan d'investissement de l'UE (de 315 milliards d'euros sur trois ans) et les Fonds structurels et d'investissement européens* », ont ajouté par voie de communiqué les commissaires européens.

## Cloud, 5G, IoT, data, cybersécurité

La Commission européenne propose donc de « *mobiliser des fonds publics et privés de façon stratégique* » pour « *accélérer le processus d'élaboration des normes communes, en ciblant des priorités : la 5G, le Cloud, l'Internet des objets, les données et la cybersécurité* ». Il s'agit en outre de favoriser le développement de réseaux intelligents, de services de e-santé et de solutions de conduite automatisée. L'Europe pourra ainsi « *dynamiser l'innovation numérique et permettre une communication sûre et sans discontinuité entre des milliards de dispositifs connectés* », a ajouté Andrus Ansip.

Dans le Cloud, « *à partir d'infrastructures existantes, nous créerons un nuage informatique européen, soit une plateforme unique d'échanges et d'exploitation de gros volumes de données. Au départ, ce nuage sera mis à la disposition des chercheurs, lesquels doivent de plus en plus coopérer d'un pays à l'autre de l'Union pour faire progresser l'économie de la connaissance. À moyen terme, son utilisation sera étendue aux entreprises et aux services publics* », ont expliqué les commissaires européens dans leur tribune.

La base d'utilisateurs de ce Cloud avec lequel « *l'Europe participera à la course mondiale au calcul à haute performance* », sera donc, dans un premier temps, constituée de scientifiques. 1,7 million de chercheurs et 70 millions de professionnels des secteurs scientifique et technologique sont ciblés. Ils font partie des talents dont l'Europe a besoin pour se doter des « *compétences numériques adaptées aux emplois de demain* ». Les entreprises et les administrations sont concernées.

## Un gain de 110 milliards d'euros par an ?

La stratégie numérique européenne intègre un plan d'action pour l'administration en ligne. Des démarches comme l'enregistrement d'une entreprise, la participation à un appel d'offres ou la signature de documents officiels devront pouvoir se faire en ligne à l'avenir. Les mesures en ce sens seront précisées d'ici 2017. Cette année, dans le cadre d'un projet pilote, des entreprises souhaitant exercer dans plusieurs États membres de l'UE pourront effectuer leurs formalités dans un seul pays.

Au final, toutes les mesures présentées le 19 avril par la Commission devraient permettre de mobiliser plus de 50 milliards d'euros d'investissements publics et privés, dont 500 millions d'euros consacrés à un réseau européen de « *plateformes d'innovation numérique* ». Elles seront destinées aux entreprises qui veulent tester des solutions et s'informer sur l'innovation technologique.

Et le jeu en vaut la chandelle, semble-t-il. Selon [l'étude](#) « Industry 4.0 » publiée l'an dernier par PwC et Strategy&, les investissements de l'industrie européenne dans la numérisation de sa chaîne de valeur devraient s'élever à 3,3 % de son chiffre d'affaires annuel d'ici 2020, soit 140 milliards d'euros par an, pour un gain total de chiffre d'affaires estimé à 110 milliards d'euros annuels sur la période.

### **Lire aussi :**

[Travail : les robots vont-ils supplanter les salariés ?](#)

[Numérique : l'Europe hésite entre libre marché et régulation](#)

[Numérique : Paris et Berlin poussent l'Europe à faire plus](#)